

Assemblée Générale de l'ARDDS



Comme chaque année, l'Association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds, tient son assemblée générale au printemps !

Elle est fixée au premier avril 2023, au 75 rue Alexandre Dumas Paris 20, à partir de 13 h 30. Tous les adhérents qui le pourront, sont invités à y participer. Chacun recevra en temps utile, par courrier électronique ou postale, une invitation accompagnée des rapports d'activités et financiers, des projets et budget prévisionnel 2023.

Les documents électoraux y seront joints, car cette assemblée verra le renouvellement du Conseil d'administration élu en 2021. Onze administrateurs et leurs suppléants prendront le relais du Conseil sortant, pour l'organisation et la gestion de l'association pour les deux années à venir.

Le bureau est à la disposition des adhérents tentés par l'aventure, n'hésitez pas à le solliciter :

bureau@ardds.org

Les élections se feront par correspondance et le résultat sera annoncé à l'assemblée.

Le Bureau ARDDS